

Lettre ouverte au Président de la République

sur l'engagement de l'Etat en faveur de la création, de l'art et de la culture

Paris, le 5 juin 2013

Monsieur le Président de la République,

Vous avez affirmé, tout au long de votre campagne, vouloir remettre la Culture au cœur de notre projet de société : votre présence à Avignon, et plus particulièrement vos discours à Nantes en faveur du spectacle vivant ou au Cirque d'Hiver, ont été autant de témoignages appréciés par les professionnels. Lors de l'audience du 28 janvier que vous avez accordée à une délégation de représentants d'employeurs du spectacle vivant et des arts plastiques, ces organisations vous ont rappelé la nécessité de mesures d'urgence après dix années de désengagement : dégel des crédits 2013 du ministère de la Culture, annulation des mandats de révision, vote d'une loi d'orientation et d'une loi de programmation pour la création, prise en compte positive de la Culture dans la nouvelle loi de décentralisation (compétence générale et partagée, coresponsabilité de l'Etat et de toutes les Collectivités Territoriales en matière d'art et de culture, autorisation des financements croisés pour le fonctionnement comme pour l'investissement), aides à l'emploi adaptées au secteur culturel, maintien du régime spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens, défense d'une exception culturelle au niveau européen, sécurisation des politiques fiscales à l'égard de notre secteur...

Parmi ces mesures, figure, bien entendu, la levée du gel de 6 % sur tous les crédits de la création en particulier, et ceux de la culture en général, dont le calendrier ne nous a toujours pas été communiqué. Le programme 224, intitulé "transmissions des savoirs et démocratisation culturelle" doit être également préservé de toute attaque. Et la simple sauvegarde de notre secteur exige que le budget du ministère de la Culture pour 2014 soit, au minimum, conforté.

Nous souhaitons vous alerter sur les conséquences destructrices d'un éventuel non-respect de vos engagements publics. C'est tout d'abord la valeur et la sincérité de la parole politique qui seraient de nouveau mises à mal, compromettant immédiatement le socle de confiance que vous-même et Mme Aurélie Filippetti vouliez instaurer avec les acteurs de la vie culturelle.

Faut-il rappeler une fois de plus que notre secteur n'a cessé, depuis plus de dix ans, de faire l'objet de restrictions continues et de remises en causes incessantes ...?

Les répercussions artistiques, économiques et sociales d'une absence de mesures en faveur de la création et de l'emploi seraient considérables. Sur le plan artistique, il serait inévitable de procéder, à partir de cet été et pour l'automne prochain, à l'annulation de nombreuses productions et sur le plan culturel, de renoncer à de nombreuses actions fondamentales, comme certaines ayant trait à l'éducation artistique qui désormais les accompagnent. Sur le plan économique, les lieux de festivals seraient touchés de plein fouet. Enfin, sur le plan social, nous estimons que des centaines d'emplois permanents seraient détruits dans le secteur du spectacle vivant et des arts plastiques. La précarité ou le chômage des artistes et techniciens s'en trouveraient encore aggravés.

Notre secteur attend, Monsieur le Président, des signes clairs d'améliorations et de confirmations des engagements. Si ces mesures ne sont pas annoncées dans le courant du mois de juin, ce refus remettrait en cause l'harmonie et la sérénité nécessaires à la préparation des manifestations festives de l'été.

... / ...

« La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend plus indispensable. (...) C'est la raison pour laquelle je réaffirme que la culture doit être une priorité majeure, une ambition commune. Cela doit se retrouver bien sûr dans le budget de la Culture ». Nous ne pouvons que souscrire à cette déclaration que vous avez faite à Nantes. Nous attendons avec impatience que vous la traduisiez en actes.

Dans l'attente de la confirmation de vos engagements et du soutien que nous voulons encore espérer de votre politique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

CFE-CGC Spectacle – Pôle fédéral CGC spectacle et action culturelle

CGT Spectacle– Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT et ses syndicats (SFA, SNAM, SYNPTAC)

CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain

F3C CFDT – Fédération communication conseil culture CFDT

FASAP-FO – Fédération des arts, du spectacle, de l'audiovisuel et de la presse Force Ouvrière

PROFEDIM – Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique

SCC – Syndicat du cirque de création

SMA – Syndicat des musiques actuelles

SNACOPVA CFE-CGC – Syndicat national des artistes chefs d'orchestre professionnels de variétés et arrangeurs

SNAPS CFE-CGC – Syndicat national des artistes et des professions du spectacle

SNLA-FO – Syndicat national libre des artistes Force Ouvrière

SNM-FO – Syndicat national des musiciens Force Ouvrière

SNSP – Syndicat National des Scènes Publiques

SNSV-FO – Syndicat national du spectacle vivant Force Ouvrière

SYNAVI – Syndicat national des arts vivants

SYNDEAC – Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

SYNOLYR – Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques